

À l'ouest de la ville, une installation saisonnière du Néolithique

Responsables d'opérations

Claire Auburtin, Jeanne Belgodère, Clara Piatscheck et Jean-Philippe Sargiano

Après le site de Mignet, en 1990, c'est au tour de deux parcelles mitoyennes, situées cette fois à l'ouest du centre-ville, aux 8, rue des Bœufs et 1, route de Galice, d'avoir livré des vestiges du Néolithique moyen.

Appartenant à un même gisement, ces derniers ont été découverts à près de trois mètres sous le sol actuel, lors de deux opérations de fouille menées par la Direction Archéologie, préalablement à la construction de deux immeubles, en 2007 et 2011.



Une zone de marécages en voie d'assèchement

Le site se trouve sur le versant nord d'un ancien vallon correspondant à une zone de marécages, probablement parcourue par des chenaux temporaires dont le cours, fluctuant au gré des précipitations et des saisons, devait régulièrement modifier l'environnement. C'était tantôt une zone humide marquée par un couvert arbustif ou arboré assez dense dans un contexte climatique chaud, tantôt une prairie herbacée et fertile plus favorable à la mise en culture pendant les périodes sèches durant lesquelles le marécage était réduit, voire inexistant.

C'est dans ce contexte particulier, marqué par la proximité de l'eau, qu'a pris place une installation saisonnière attribuée au Néolithique moyen (4600-3500 av. J.-C.).

Elle se présente sous la forme d'une succession de deux empièvements aux surfaces à peu près horizontales, dégagés sur près de 140 m². Relativement puissants et compacts au sud (8, rue des Bœufs) (54), ces sols empièrés perdent de leur densité vers le nord où leurs limites apparaissent plus diffuses, jusqu'à disparaître (1, route de Galice) (55). Bien circonscrite au nord, leur emprise devait s'étendre vers le sud, l'ouest et l'est, au-delà du cadre restreint imposé par les projets de construction.

Au sud, le premier sol, très homogène, consiste en un assemblage d'éclats de pierres calcaires et de petits galets, disposés à plat et de façon serrée sur une épaisseur de 0,15 m (56) ; au nord, il comprend surtout des petits galets dispersés. Dans l'espace fouillé, on ne relève aucun dispositif en surface. Cet empièrement a été recouvert par un dépôt sableux traduisant une séquence d'inondation.

En dépit de son caractère répulsif, l'endroit n'en a pas moins gardé une certaine attractivité comme en témoigne une nouvelle installation, à laquelle se rapporte le second sol empièré. Mais à la différence du précédent, celui-ci porte divers aménagements qui structurent l'espace qu'il détermine, et témoignent de la présence d'un noyau d'habitat. Ils consistent en un calage de poteau constitué de deux pierres calcaires non équarries disposées en oblique de manière à caler un montant de bois (57), et en un alignement de sept pierres en calcaire et en safre, orienté nord-ouest/sud-est, qui pourrait appartenir au soubassement d'un mur.



56 Détail

54 Empièrement néolithique découvert au 8 rue des Bœufs



57 Calage d'un trou de poteau



55 Empièrement néolithique découvert au 1 route de Galice

Le mobilier céramique et les industries lithiques

Dans l'empierrement le plus ancien ont été recueillis trente-six tessons de céramique, parmi lesquels se trouvaient une anse « en flûte de pan » à quatre perforations transversales ou prise multiforée à dépression (58a), caractéristique du Néolithique moyen, et deux bords dont un à ouverture évasée (58b). Au sein des trois cent soixante-deux tessons extraits du second empierrement, les rares éléments significatifs sont un bord de vase à ouverture rétrécie avec bouton de préhension (58c), et un tesson avec un mamelon perforé (58d), qui sont attestés durant tout le Néolithique et n'apportent donc pas de précision sur la chronologie de cet ensemble.

L'industrie lithique issue du premier empierrement, a, quant à elle, été fabriquée dans deux types de silex de provenances différentes, une matière première d'origine locale et un silex provenant du Vaucluse (région de Murs, Mont Ventoux). Majoritaire, la matière première d'origine locale a été utilisée pour la production d'éclats. Les nucléus peuvent avoir un débitage organisé ou être des éléments récupérés et ne porter que quelques enlèvements (59a). Très utilisé au Néolithique moyen, le silex vauclusien est représenté par neuf éclats, dont une armature foliacée (59b), un burin, un éclat portant des traces de chauffe volontaire et une lamelle à section trapézoïdale (59c). Trouvées en plus petit nombre, les pièces du second empierrement ont les mêmes provenances. Le silex vauclusien y est notamment représenté par une lame, une lamelle retouchée et une troncature sur éclat.

La présence d'éclats laminaires (59d), de pièces irrégulières issues de phases de réfection (59e) ou de fin d'exploitation et de lamelles de plein débitage (59f), est révélatrice d'une activité de taille sur place.

Nature du site et fonction des espaces

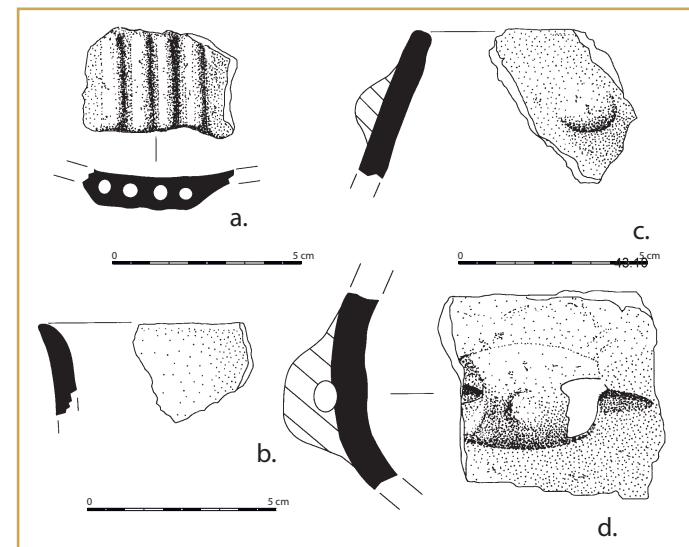
La répartition du mobilier lithique montre une sectorisation des objets et des éclats en fonction des matières premières, qui pourrait illustrer des aires de fonctionnement différentes. Dans la partie nord du site, qui correspond à la bordure d'un habitat, a été identifiée une zone de rejet caractérisée par l'abondance des éclats de silex, des pièces fragmentées et des fragments bruts inutilisables dans un matériau de mauvaise qualité, qui évoque un lieu de débitage. À l'ouest, la concentration de la majeure partie des ossements animaux pourrait matérialiser une autre aire spécialisée. La grande fragmentation des os ne permet pas ici de trancher entre zone de rebuts ou atelier de boucherie. Au sud, où les sols sont les mieux construits et où se trouvent aussi les rares aménagements présents, on est sans doute proche d'un secteur d'habitat.

Des aménagements rares au Néolithique moyen en Provence

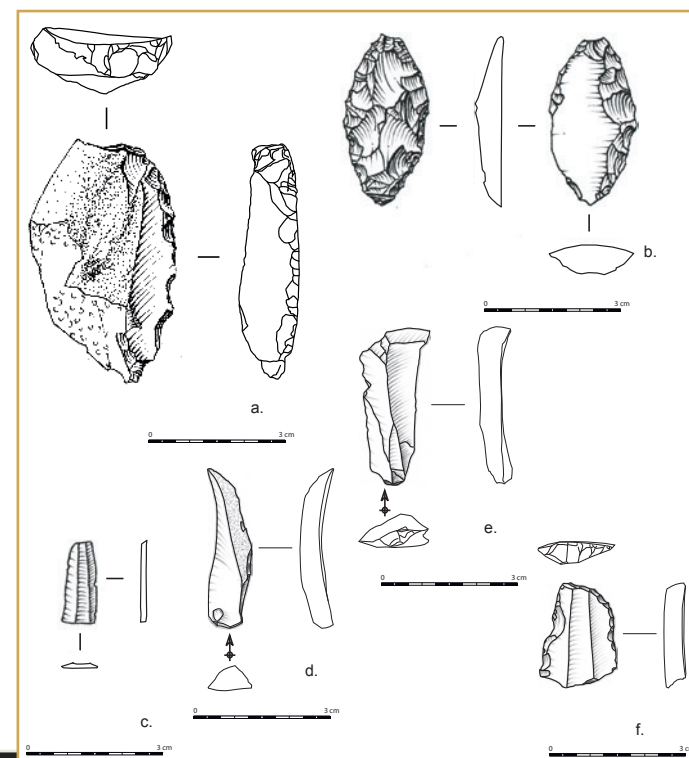
Par sa chronologie, cette découverte peut être rapprochée des données issues de l'opération de la Petite Bastide à Bouc-Bel-Air, réalisée en 2000 par l'Inrap. Un même épandage de galets et de pierres calcaires d'une superficie d'environ 45 m² y a été interprété comme le radier d'une construction sur poteaux porteurs, associé à des foyers datés du Néolithique moyen.

Les autres sites de comparaison sont plus récents. À Aix même, on peut citer l'empierrement mis au jour au 22 bis, route de Galice, distant de quelque 400 m au nord, qui portait des traces de rubéfaction. Le mobilier en céramique modelée qui y a été recueilli renvoie au Néolithique final.

C'est à la période de transition entre le milieu et la fin du Néolithique qu'appartient une des occupations reconnue sur le site de Mondragon-Le Duc (Vaucluse), dans un secteur soumis aux remontées de la nappe phréatique. Sur la surface, avait été mis en évidence un sol rectangulaire de 1,50 sur 1,80 m, délimité par un alignement de dalles et de blocs, que sa faible emprise ne permet pas d'associer à une unité d'habitation. Il s'agit ici, avec le site aixois de la rue des Bœufs/route de Galice, d'une des rares installations comportant un alignement de pierres pour la période du Néolithique moyen en Provence.



58 Dessins de mobilier céramique



59 Dessins de mobilier lithique